

Mesures CORONAVIRUS

le 8 avril 2020



Ecole St Joseph Antigny

Chers parents,

Dans les circonstances actuelles, nous venons vous apporter quelques précisions concernant les livrets scolaires de vos enfants.

Habituellement, nous fonctionnons sur la base de trois trimestres dans l'année scolaire : un premier livret en décembre/janvier, un second livret en avril et un troisième livret fin juin/début juillet.

Etant donné les adaptations pédagogiques nécessaires avec l'école à la maison depuis le début du confinement, il nous a semblé judicieux d'apporter quelques modifications au fonctionnement habituel.

En effet, nous sommes dans l'incertitude quant à la reprise des cours pour cette fin d'année scolaire. Nous savons que vous faites tous de votre mieux pour assurer la continuité pédagogique avec vos enfants en faisant l'école à la maison (exercices, ateliers, évaluations...).

Nous savons aussi que cette situation difficile vous prend du temps et de l'énergie.

Nous vous remercions pour le lien que vous continuez d'assurer entre les enfants et les enseignantes, nous savons tous à quel point cela est important.

De notre côté, nous étudions, analysons et vérifions le travail fourni par vos enfants et nous pouvons évaluer le travail grâce à votre participation.

Cependant, dans un souci d'égalité et de justice entre les enfants, et dans l'incertitude face à l'avenir pour les mois de mai et juin, nous avons jugé qu'il serait préférable de regrouper le deuxième et le troisième trimestre. Vous avez au quotidien des retours des enseignantes sur le travail de vos enfants et vous êtes actuellement au plus près de leurs apprentissages. Chaque travail envoyé aux enseignantes permet aux enseignantes de compléter au fur et à mesure les livrets scolaires de vos enfants. Mais, nous avons décidé de ne pas publier de livret numérique en avril comme prévu initialement.

Nous publierons les livrets seulement en fin d'année scolaire en regroupant les évaluations et le travail réalisés entre janvier et juin. Les appréciations notées sur les livrets prendront en compte toute cette période. Il s'agira également de noter précisément un bilan de l'année écoulée.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou renseignements complémentaires.

Nous vous remercions pour votre aide et nous en profitons pour souhaiter à vos enfants de bonnes vacances de Pâques malgré les circonstances actuelles. Ces quinze jours de vacances permettront aux enfants de se reposer et vous pourrez également profiter en famille d'un autre rythme, sans vous soucier de l'école à la maison.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation dès que nous en saurons plus également.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Cordialement

L'équipe enseignante
Ecole St Joseph
65 rue des Tonneliers
85120 ANTIGNY